



Information communale

A TOUTE LA POPULATION DE

- MARSENS
- VUIPPENS

Marsens, août 2010

A V I S I M P O R T A N T

Une plante toxique dans notre région :
Séneçon jacobée (*La Gruyère* du 14 août 2010)



Cette espèce est très répandue aux bords des champs, dans les prairies, dans les gazons maigres et dans les mégaphorbiées. Elle est originaire des plaines jusqu'aux montagnes de moyenne altitude des régions tempérées d'Europe et d'Asie. Il s'agit donc d'une plante indigène.

Paysans et propriétaires de chevaux redoutent cette espèce dont toutes les parties de la plante contiennent des alcaloïdes pyrrolizidiniques, toxiques pour le foie. Leur contenu dans les fleurs peut atteindre jusqu'au double de leur teneur dans le reste de la plante. Le Séneçon jacobée est vénéneux pour les chevaux et les bovins. Les moutons et les chèvres y sont moins sensibles. Toutefois l'absorption de grandes quantités (deux à quatre kilos par kilo corporel) peut entraîner la mort de l'animal.

Afin d'éviter tous problèmes, nous demandons à toutes les personnes concernées d'être particulièrement attentives à la présence de cette plante. Seul moyen de lutte : le déracinement avant la mise en graine. Le séneçon jacobée fleurit l'été.

Aussi, afin d'éradiquer la propagation de cette plante, il vous appartient de l'arracher et de la déposer dans la benne mise à votre disposition à la déchetterie communale (à côté de la benne à déchets compostables).



Nous vous remercions d'ores et déjà de votre collaboration et de l'attention que vous porterez à ce message.

Le Conseil Communal